



KAIROS

16 rue Léon Bérard

44200 NANTES

Tél. 02 40 48 07 97

Fax 02 40 48 48 24

kairos.nantes@wanadoo.fr

SARL au capital de 7623€

RC NANTES R 389915463

L'INCONNUE DE LA MEDIATION

Si vous voulez comprendre un concept, conseillait Gilles Deleuze, demandez-vous à quel (s) problème (s) il répond. Confiné dans l'abstraction aussi longtemps que vous ne pourrez articuler sa « prétention », il deviendra, en revanche, de plus en plus concret à mesure que vous pourrez justifier son déploiement en situation.

A quel (s) problème (s), donc, répondent aujourd'hui la notion de « médiation » et son antique référence ? Sont-ils si prégnants, si insistants, si urgents qu'ils donnent lieu – ad nauseam – à un tel foisonnement d'offres hétéroclites ¹ ?

L'évidence s'impose : la prolifération protéiforme des médiations appliquées sans autre discernement à tous les points névralgiques du « social » (quartiers «difficiles», écoles, familles...) souligne paradoxalement la défaillance des réponses et des institutions ; elles viennent se loger dans les failles de la Morale, du Droit et de la Science, offrant leur bonne volonté conciliante et leur aptitude communicante en ravaudage du lien social . A quoi se fier en effet quand les références (principes, normes, savoirs experts) se démonétisent ² inexorablement et s'épuisent à l'épreuve du réel ? A quoi se fier quand interactions et causalités se multiplient et se « mondialisent », quand les responsabilités s'indifférencient, quand la nébuleuse des pouvoirs « télé-techno- scientifiques » (Jacques Derrida) ajoute aux problèmes qu'elle est censée éclairer et résoudre ?

Ainsi comprises, les pratiques de médiation se développent là où Bruno Latour voit une « crise constitutionnelle de toute objectivité » ³ et souligne la nécessité de reprendre à nouveaux frais la question de savoir comment œuvrer à un « monde commun » habitable sans le recours à une Transcendance- a- priori. Là où, par conséquent, il faudrait enfin reconnaître la « complexité » ⁴ de la vie et des rapports humains et leur irréductibilité à des réponses techniques. Nous résoudrons-nous un jour à prendre la mesure de l'abîme entre notre puissance technologique et notre impuissance sociale ?

- 1 . sont apparus, par exemple, des médiateurs ... canins censés réconcilier les propriétaires et leurs chiens !
- 2 . au point de voir leur transgression sanctionnée par ... une prime électorale bénéficiant à des représentants du peuple pourtant convaincus de corruption.
- 3 . incertitude, indécidabilité, imprévisibilité hantent le monde de l'objectivité et de la maîtrise . La solution retenue est, hélas, toujours la même, les refouler sous un regain d'objectivité et de maîtrise...
- 4 . au sens du « complexe » : ce qui est tissé ensemble

La médiation comme question et non comme réponse

Si l'on veut bien prendre en compte cette « complexité essentielle » (Paul Valéry) – qui implique inter et trans-disciplinarité, – la finalité d'une médiation traduit « l'insistance d'une question » et non « le pouvoir d'une réponse » (Isabelle Stengers). Elle représente le processus par lequel l'inter-venant tente de « prendre langue » avec l'autre, de se poser avec lui le problème qu'il se pose, d'aller avec lui là où mène ce problème, et, last but not least, de consentir à en être modifié.

Différence radicale : loin de constituer une « nouvelle » réponse garantie par un savoir d'expertise, ¹ ce processus de co-construction et de co-évolution engage une double réflexion ² simultanée avec l'autre et avec soi-même. Autrement dit, il est un rapport de soi à soi via l'énigme d'une altérité irréductible dont l'enjeu n'est pas la production d'une vérité extemporanée, mais l'expérience d'une rencontre et d'un apprentissage mutuel.

C'est dire que l'intervenant est tenu d'assumer les dilemmes de sa position pour chercher à les transformer en ressources réflexives de son action, pour avancer, donc, à partir de... ce qu'il ne sait pas.

« Je te sais : tais-toi » ; « Je ne te sais pas : dis-moi... » (Marie Balmary)

C'est dire également le risque d'une telle posture, et l'ambiguïté du halo de « neutralité » dont on l'entoure, laquelle cède à la moindre épreuve du réel. « Des médiateurs de quartier pour mieux encadrer les jeunes », titrait glorieusement une municipalité faisant état de sa politique innovante ! oubliant que jadis, dans les conflits armés, les médiateurs pouvaient être tués, ou faits prisonniers pour servir d'otages dans la négociation...

Si l'on veut construire un concept fiable de la médiation, fort de sa légitimité et de sa puissance mobilisatrice, il importe donc d'en définir les conditions épistémologiques et éthiques, sauf à se résoudre à la voir sombrer dans une confusion générale, sorte de prêt-à-porter- avenant mais inconsistant- servant d'habillage à toutes les contradictions sociales, à tous les dilemmes de l'expérience, à toutes les inconnues de la décision.

•Voir notre précédente contribution à la revue « Actif » (« le changement, à la fin »)

N° 292 – 3/ 2000 : « les travailleurs sociaux ont-ils peur du changement ? »

à la fois pensée de et réfléchissement.

Entendons-nous : les projets bien construits de conciliation « intelligente » d'accord amiable, de régulation des conflits, peuvent être justifiés et salutaires. Mais alors en quoi la notion de médiation fait-elle différence au regard des conditions habituelles d'une entente minimale, à la mode de Mr Jourdain et de son contentement... prosaïque ¹ ?

Prendre les choses par le milieu

C'est là, assuraient Gilles Deleuze et Claire Parnet, qu'elles poussent et se développent. Se situer en ce point local et singulier, point « d'équilibre de justice et de justesse » oblige – dans le même temps – à saisir « l'espace entier alentour » (Michel Serres) formant son écologie. ²

L'engagement dans l' « entre-deux » (Daniel Sibony) de la rencontre implique alors de se placer du « point de vue du 3ème terme » que fait advenir la pratique d'articulation du dire et du faire, des faits et des valeurs, de l'identité et de l'altérité. Consentir à cette incertitude essentielle, et faire de ce risque une condition de la médiation, c'est bien répondre... de ce qu'on ne sait pas, c'est répondre...de la question de nos réponses.

On est loin ici d'une synthèse des contradictions ³ ou d'un consensus réuni sous l'égide d'un tiers neutre. Ce 3ème terme de l'articulation n'est ni un fondement a priori (principe, norme, savoir expert, réponse pré-établie) ni un retour à l'unité (?) après concassage des contradictions ; il procède 4 de la rencontre et de sa réflexion mutuelle ; il est une épreuve (cognitive, affective... et nécessairement éthique) qui « oblige » l'intervenant à assumer son enveloppement dans (par) la situation et le développement dont- à partir d'elle- il est capable. Autrement dit, il commande d'accepter l'absence d'une réponse indépendante de la situation. Au lieu de vouloir approcher concentriquement une vérité première ou dernière, le jeu obligé des questions soufflées par la rencontre pourra alors susciter l'émergence d'alternatives.

il faut en effet s'interroger sur cette propension aujourd'hui dominante à réduire la médiation à une pédagogie et à une gestion des conflits. Irène Théry, a montré, par exemple, combien cette réduction pouvait être préjudiciable à l'expression des droits des personnes.

environnementale certes, et aussi bien mentale, sociale, culturelle...

aussi la médiation ne peut-elle se concevoir comme « dépassement » des contradictions dans un procès dialectique. Il faut la penser dans une « dialogique »

(Edgar Morin) des différences, irréductibles et inter-dépendantes.

dans un tout autre ordre, cette pro-cession éclaire singulièrement l'annonce d'un

« Saint-Esprit » procédant du Père et du Fils.

Médiation du 1er ordre et médiation du 2ème ordre

A l'aide de cette distinction,¹ nous pouvons maintenant identifier 2 modèles de référence, selon que l'on

construit la médiation comme réponse ou comme mode différent de questionnabilité. Entre ces 2 pôles, on pourra placer un curseur permettant à la fois d'en poser les écarts et les possibles proximités.

La médiation de 1er ordre suppose des « objets »² bien identifiés, aux contours définis, que l'on peut rapporter à l'expertise et à ses « exigences » : identification du problème, intelligibilité de la demande formulable dans une rationalité unique, consentement partagé, résolution attendue au décours d'une démarche encadrée par un « tiers neutre »... autant de conditions, certes précieuses, mais assez rarement réunies.

La médiation du 2ème ordre s'attache à des « objets »³ composites, aux contours changeants, aux définitions contradictoires, voire indécidables. Son espace entier se construit dans l'événement incertain de la rencontre, sous condition d'un devenir commun. Les choses de la logique laissent place à la logique des choses (Pierre Bourdieu), le dénombrement savant des causes et des effets à une raison métissée, qui fait son miel de la sagacité, du flair, de l'intuition, de la ... « devination », et ce qu'elle peut de l'angoisse qui parfois la taraude .

D'où, en même temps, le dilemme de l'intervenant, tenu de penser selon le réel de la situation et de suivre la trace laissée par la perturbation qu'elle provoque en lui. A moins qu'il veuille le contrôler ou le confisquer, il lui faut donc traverser cet espace « entre-deux », consentir à son indétermination, au risque de se perdre ou de rencontrer en chemin... sa propre bêtise.

Mais en même temps, cette contrainte est la condition d'émergence des possibles, lesquels, rappelons-le, vont procéder de la rencontre.

construite par isomorphie avec la 1ère cybernétique (relative aux « systèmes observés ») et la 2ème cybernétique (relative aux « systèmes observants ») : l'introduction de l'observateur comme composante active de la situation observée – appelant, donc, sa réflexibilité – fut l'événement majeur de ce passage. objets « substantifs », dira Bruno Latour

A l'évidence, une telle démarche ne peut s'en remettre à un dilettantisme inspiré et faire fi des ressources de la connaissance et de l'expérience. Elle nécessite au contraire une minutieuse préparation et un entraînement austère, afin d'accueillir la contingence du réel, le pouvoir de saisissement d'une situation qui excède nos possibilités, qui nous fait, dans le doute, obligation de ne pas manquer... à notre parole.

On voit qu'il ne s'agit nullement de disqualifier – en général – savoirs et savoir-faire,¹ mais bien de les soumettre à l'épreuve de l'altérité quand l'imprévisibilité du rapport entre des réalités multiples – incommensurables et indissociables – les porte à incandescence, les précipite vers leurs points de défaillance et d'insuffisance, aux lieux de leurs impasses ou de leurs effets contre-productifs.

« Là où est le danger, croît aussi ce qui sauve » (Hölderlin)

Tel est le paradoxe fondamental d'une posture de médiation : ces lieux d'in-savoir sont aussi – potentiellement – des espaces de créations ; cette ouverture à l'altérité nécessite de reprendre le fil interrompu du sens (par axiomatisation, représentation, « consultation », traduction, interprétation, narration ...) pour qu'une histoire, - c'est-à-dire un lien – puisse se développer et insuffler à chacun (e) sa puissance d'enveloppement et d'envoi...

Ni « patients » d'un diagnostic, ni acteurs d'un scénario écrit par d'autres, tous deviennent alors partenaires au sein d'une co-création et se donnent une intelligence (à la fois connaissance et « reliance ») susceptible de rendre la situation soutenable et évolutive. Ils se dégagent de l'injonction simplificatrice à résoudre les problèmes pour (re-) commencer à les poser communément, sur un mode différent (Tobie Nathan), pour « chercher ce qui n'existe pas, et cependant le trouver... »²

Médiation entre qui et qui (1er ordre) ou entre quoi et quoi (2ème ordre) ?

Un guérisseur africain, explique encore Tobie Nathan, ne s'intéresse guère au « patient désigné », il tente de lui trouver des appartenances cachées, c'est-à-dire de le relier à une communauté élargie aux « Invisibles » (divinités, ancêtres, symboliques...).

Ce n'est donc pas la rationalité qui est en cause, mais son unicité et son absence de réflexibilité, autrement dit : le rationalisme. Plaute et Quatremère de Quincy. Formulation mise en valeur par Jean-Louis LE Moigne.

Dès lors, il initie une négociation avec les représentants d'un « univers second » dont la présence et l'influence sont cependant perceptibles à travers l'ensemble composite – et organisé – des attachements et fidélités à des langues, des lieux, des croyances, des manières de dire et de faire...

Cette réinscription du sujet dans une affiliation ne donne-t-elle pas à voir, en contrepoint, l'irresponsabilité de notre conception moderne d'un individu souverain, ne comptant que sur lui-même, sans attaches donc, livré à l'immédiateté des réseaux et sourd à la médiation des transmissions ? Le fard tombé, ne le retrouvons-nous pas orphelin, esseulé, bardé de prothèses pour continuer à « assurer », prêt à se dissoudre dans n'importe quelle affiliation pourvu qu'elle lui promette de le prendre en charge ?

Au-delà des singularités propres à chaque culture, n'est-il pas temps – si nous voulons donner consistance au lien social – de reformer cette boucle de l'autonomie et de l'appartenance, de nous intéresser à la « géopolitique des êtres » ¹ ? Non pour en dépasser les contradictions dans le « long fleuve tranquille » des consensualités doucereuses et cruelles, mais pour les affirmer dans leurs différences et liens et les constituer en signes de la complexité humaine.

Tel est à mon sens, l'intérêt majeur de la notion de médiation, que d'associer à un « travail social » un travail sur le social (Yves Barel). Et ce, pour nous aider à habiter dignement « un monde à univers multiples », à ouvrir des passages entre « réalités de la réalité » quand, justement, elles n' « embrayent » plus, font « court-circuit », ne se composent plus entre elles.

Alors, peut-être, parviendrons-nous à entrer dans les questions plutôt qu'à précipiter les réponses, à nous donner ... « mutuellement, justice et réparation de [notre] injustice réciproque » ², à offrir du sens ? Bref à nous engager ³ dans la recherche d'un « tiers inclus » - privilégiant la réciprocité du don à la bilatéralité du contrat – ⁴ qui ne se laisse concevoir qu'à la condition d'échapper à notre emprise.

Voir « le divan et le grigri ». Catherine Clément et Tobie Nathan.

Michel Serres citant ANAXIMANDRE. (cf : bibliographie)

en ce sens, la question d'une « neutralité » du médiateur demande à être problématisée. La notion de « partialité multi-directionnelle » (Ivan Boszormenyi-Nagi) serait mieux indiquée : être partial avec chacun(e) et faire entendre les liens.

Voir les riches études du M.A.U.S.S. aux éditions « la Découverte »

Donnons-en, pour finir, un petit exemple, sous la forme d'un envoi substituant à la solution d'un problème la ... problématisation des solutions et offrant, via un récit, la possibilité à l'autre d'y prendre sa part...

«Avec beaucoup d'autres, vous êtes riches de deux histoires d'amour, celle qui unit l'un et l'autre à sa famille d'origine, et celle qui vous réunit avec vos enfants.

Mais la 1ère fait de l'ombre à la seconde, comme si elles étaient inconciliables, comme s'il fallait que chacun se sacrifie pour protéger ses parents, tant vous vous faites du souci pour eux.

Ce souci commun doit néanmoins rester secret pour que vos parents respectifs pensent que c'est vous qui avez besoin d'eux : en laissant aller les choses, en faisant des dettes, c'est comme si vous aviez décidé – en secret – de vous comporter comme des enfants fragiles pour qu'ils s'occupent de vous.

Mais il est un secret plus important encore : il vous faut absolument les traiter à parts égales. C'est comme ça qu'ils vous ont aidé financièrement, comme s'il fallait éviter de déclencher une guerre entre les deux familles.

C'est votre pacte mystérieux : en ayant besoin d'eux, vous les détournez de leurs propres soucis, particulièrement en ce qui concerne leur santé. En même temps, vous vous rendez compte que c'est au prix de votre équilibre, celui du couple et des enfants. Alors vous cherchez des solutions comme la tutelle pour remplacer vos parents sans qu'ils perdent la face, comme le déménagement pour créer une distance. Quand vous vous prenez à y croire, tout va bien un moment comme avec la naissance de Marie, quand à nouveau l'inquiétude

reprend le dessus, les problèmes ressurgissent et Monsieur se remet à boire.

Chacun, de son côté, en est bien conscient : « c'est comme si nous n'étions pas encore nés », dites-vous, Madame. « Comment faire quand on aime des deux côtés », dites-vous, Monsieur.

Alors, en désespoir de cause, vous voulez faire complètement le vide autour de vous, ce qui ne manque pas d'inquiéter, comme c'est normal, vos deux familles.

Nous voulons vous poser une question : que s'est-il passé entre vos deux familles ? Pourquoi ont-elles si peur que l'une prenne le pas sur l'autre ? Est-ce que vous, Monsieur, en renonçant à la ferme familiale à la demande de votre épouse, vous n'avez pas créé chez vos parents un sentiment d'injustice dont vous vous sentez aujourd'hui encore responsable ?

Pensez-vous, l'un et l'autre, que si vous disiez à vos parents qu'il y a d'un côté votre amour pour eux, d'un autre côté votre couple et l'avenir de vos enfants, cela, finalement, ne les soulagerait pas ?

J'aimerais en parler avec vous.»

2000

Bruno Tricoire – Formateur – Psychologue clinicien. Consultant et Intervenant auprès d'Institutions éducatives et sociales (KAIROS – Nantes).

PRINCIPAUX OUVRAGES CITES

•Marie BALMARY « Abel ou la traversée de l' Eden ». Grasset 1999

Yves BAREL « Les enjeux du travail social »

Actions et Recherches sociales N° 3/ nov 1982

•Pierre BOURDIEU « Raisons pratiques »

Sur la théorie de l'action. Seuil 1994

•Gilles DELEUZE et Claire PARNET

« Dialogues » . Flammarion 1997

•Jacques DERRIDA et Gianni VATTIMO (sous la direction de)

« La religion ». Seuil 1996

•Magda HEIREMAN « Du côté de chez soi » - La thérapie contextuelle d'Ivan BOZORMENYI-NAGY. ESF.1989

•Bruno LATOUR « Politiques de la nature » - Comment faire entrer les sciences en Démocratie. Armillaire /La Découverte 1999

•Jean-Louis LE MOIGNE « Le constructivisme » T1et 2 Communication et Complexité. ESF 94-95

•Edgar MORIN « La Méthode » T1 à T5. Seuil

•Tobie NATHAN « L'influence qui guérit ». O. Jacob 1994

« Nous ne sommes pas seuls au monde ». Les Empêcheurs de penser en rond. /2001

avec Catherine CLEMENT « Le Divan et le Grigri » O. Jacob 2002

•Michel SERRES « Eloge de la philosophie en langue française ». Fayard 1995

« Les origines de la géométrie » Flammarion 1993

•Daniel SIBONY « Entre-deux ». L'origine en partage. Seuil 1991

•Isabelle STENGERS « Cosmopolites » T6 et T7

Les Empêcheurs de penser en rond /1997

« Sciences et pouvoirs » La démocratie face à la technoscience – La Découverte 1997

Irène THERY « Le déclin du droit dans la Justice de la famille »

•Bruno TRICOIRE « La médiation sociale : le génie du « tiers » »
L'Harmattan – coll. Ingénium /2002

•Revue du MAUSS (mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales.)
N° : 5 (sept 95) et 8 (2ème semestre 96) La Découverte.

Dans sa double mission d' « aide-contrainte », le Travail Social voit se transférer sur lui les contradictions sociales et la charge de les régler à la condition... de ne pas les poser.

Cette réquisition secrète s'éprouve dans l'expérience d'un dilemme permanent qui « oblige » l'intervenant à répondre de la question de ses réponses, c'est-à-dire de... ce qu'il ne sait pas.

L'objet de cette contribution est de faire valoir l'intérêt de la notion de médiation pour concevoir et soutenir le projet pragmatique d'un dialogue avec le tiers.

La distinction entre « médiation de 1er ordre » et « médiation de 2ème ordre » établit la frontière à partir de laquelle – loin d'être une nouvelle réponse – elle se donne comme ouverture et hospitalité à l'inconnue de la rencontre avec l'autre.

En réfléchissant sa position et son engagement risqué dans la situation, l'intervenant peut, dans cette perspective, transformer les dilemmes de son expérience en ressources de son action, c'est-à-dire faire exister le tiers des liens et tissages de réalités multiples qui excèdent toute assignation disciplinaire.